



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2025

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 13 février 2025
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance de février 2025
- 1.5 Modifications au calendrier des séances 2025
- 1.6 Ajout d'un signataire au compte Desjardins
- 1.7 Approbation du projet de fusion de l'Office municipale d'habitation
- 1.8 Autorisation - Signature de l'Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération avec Bell Canada

2 TRÉSORERIE

- 2.1 Autorisation des dépenses du mois de février 2025
- 2.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1 Redistribution de la proportion de la réserve financière du SISEM

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 4.1 Mandat à Hydra-Spec

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE


- 5.1 Demande de dérogation mineure pour le lot 5 724 960
- 5.2 Consultation publique - Règlement #2025-345-03 modifiant le règlement de lotissement # 345 concernant la cession de terrain pour fin de parc
- 5.3 Adoption du 2e projet de règlement #2025-345-03 modifiant le règlement de lotissement #345 concernant la cession de terrain pour fin de parc

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 6.1 Dépôt du projet dans le cadre du mois de l'arbre
- 6.2 Journée nationale de promotion de la santé mentale positive

7 AUTRES SUJETS

- 7.1 Varia



7.2 Point d'information du Maire

7.3 Période de questions (max. 30 minutes)

7.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.